

Compte- rendu des ateliers

Projet Ligue / CT / Club : mise en route opérationnelle

Le premier atelier s'est tenu le 20 avril en visio conférence.

27 participants :

Ligue : Eric Bauvin, Luc Chabrol, Corinne Marot, Marianne Duchêne, Bastien Castillon, Anne Geernaert

Comités territoriaux : Hubert De Rivals (31), Patrick Doumas (34), Fabien Andrieu (66), Jim Tesson (09), Julien Ailhaud (82), Vincent Besson (12-48), Martine Durand (30)

Clubs : Strelinger Georges (Pandemonium), Jean-Noel Crouzat (Couleur Caillou), Betty Rigal (Couleur Caillou), Christophe Bourga (US Ramonville), Jean-Pierre Vincent (SC Palisance), Camille Morel (US Ramonville), Bernard Petitjean (Cahors escalade), Laurent Peyral (Cahors escalade), Pierre Foicik (AE Lacapelle Marival), Thierry Gaillard (Aventures Catalanes), Sylvie Guedj (L'escalade), Francis Gayraud (Graulhet Naturevasion) , Cédric Borg (Aventures Catalanes), Boris Jez (Virpama'Degaine)

Ordre du jour :

- Tour de table
- Introduction
- Retour rapide sur le projet, ses enjeux
- Mise en place opérationnelle : les questions à discuter et à valider
- Programmation des prochains ateliers

Introduction

Eric remercie l'ensemble des personnes présentes en visio. Le recours aux outils digitaux est dû au confinement mais la ligue va être amenée à les utiliser plus souvent, même après le confinement, pour permettre à un plus grand nombre de personnes de participer aux réunions de comité directeur, des CPCT, des commissions. Ce soir les participants viennent de toute la région, c'est positif !

L'objectif de l'atelier est de discuter et de valider les premières questions de la phase opérationnelle du projet. D'autres ateliers seront programmés d'ici le 13 juin, date de présentation du projet à l'ensemble des clubs.

Retour rapide sur le projet, ses enjeux

Enjeux : être présents et animer l'ensemble du territoire

4 axes :

- Animation territoriale et accompagnement des clubs
- Développement des supports de pratique (SAE / SNE)
- Développement des activités
- La pratique pour tous, en sécurité

Structuration à 3 niveaux :

- Animation territoriale pour aider les clubs et animation des commissions et des projets sportifs
- Soutien aux projets via la mise en place d'une bourse
- Développement des fonctions transversales (communication, administration, finances, formation...) au service du projet

Le budget :

Un budget de 120 000 € dont 100 000€ pour l'emploi et 20 000€ pour la bourse a été voté.

Il est envisagé d'augmenter la masse salariale de 3 ETP selon la répartition suivante :

- 50% pour le soutien direct aux clubs
- 30% pour l'animation des commissions et le suivi des projets sportifs

	Développement de l'animation		Poursuite du développement du projet	Soutien direct aux projets clubs
	Des territoires (clubs et CT)	Des commissions		
Objectifs	Apporter un soutien direct aux clubs	Animer les commissions	Renforcer les fonctions transversales (administration, développement, formation)	Aider financièrement des projets
Comment	Avec des animateurs territoriaux	Avec des animateurs de commission	Avec un renfort administratif	Bourse / Budget dédié
Ce qui a été proposé	+1,5 ETP	+1 ETP	+ 0,5 ETP	20 000 €

- 20% pour les fonctions transversales

Les questions à valider :

- Quelle répartition des ETP ?
- Quels profils de poste ?
- Quelle répartition géographique ?

Répartition des ETP

Actuellement la répartition des temps de travail de l'équipe des salariés de la ligue est la suivante :

	Animation territoriale	Animation des commissions et projets sportifs	Administration	Technique
Anne (70%)	20%	10%	40%	
Aurélié (50%)			50% (formation et secrétariat)	
Emeric (50%)			50% (communication)	
Clément (50%)	30%	10% (Compétition)	10% (formation)	
Rémi (100%)		20% (HN)		80%
Mathieu (60%)		20% (Ski)		40%
Total actuel	0,50 ETP	0,60 ETP	1 ETP	1,2 ETP

L'objectif du projet est de renforcer en priorité les postes d'animation, très peu pourvus, au regard du territoire à couvrir et au nombre de clubs. La répartition suivante des 3 ETP est validée :

Projet	+1,5 ETP	+1 ETP	+ 0,5 ETP
---------------	-----------------	---------------	------------------

Suite à la remarque concernant la faible représentation apparente de la compétence « technique », il est précisé qu'il s'agit ici de missions et non de compétences. Les animateurs pourront avoir une compétence technique, même si leur mission sera bien de l'animation, de la coordination et du développement.

Les commissions sportives envisagées sont SAE, SNE, escalade compétition, multiactivité, responsabilité sociétale des organisations (handisport, sport santé, insertion sociale, développement durable, féminisation...), sécurité, ski alpinisme

Missions des animateurs de territoire et de commission

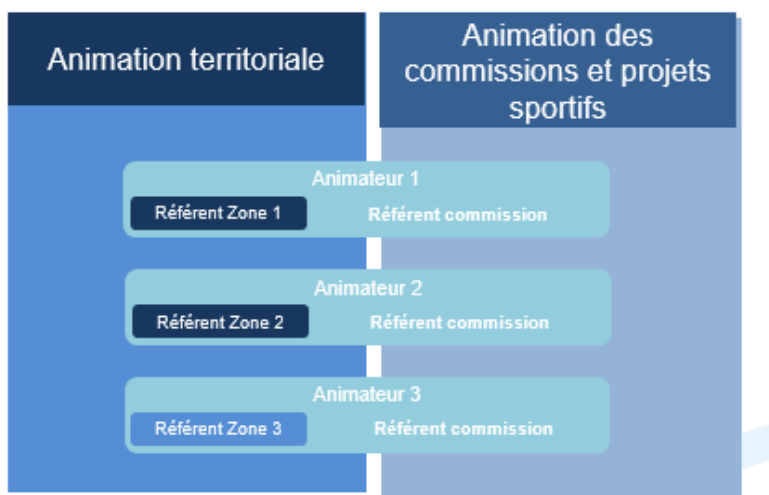
Animation territoriale

- Accompagner les clubs :
- Dans leurs projets de développement et de formation (financement, mise en œuvre, bilan)
 - Dans le fonctionnement global du club
 - Dans l'organisation d'évènements et de compétitions (en lien avec les référents de commission concernés)
 - Dans le suivi de projets d'équipements sportifs (SAE / SNE) en lien avec les référents concernés

Animation des commissions

- Impulser les projets sportifs des commissions et en assurer le suivi sur l'ensemble du territoire, en lien avec les animateurs territoriaux
- Participer aux réunions de la commission
- Animer le partage d'expériences, des bonnes pratiques entre les CT et les clubs
- Faciliter la mutualisation des informations et outils
- Faire le lien avec les autres régions et le siège

Proposition validée d'aller vers des profils polyvalents qui pourront à la fois avoir les missions d'animateur de territoire et celles d'animateur de commission. Cela permet de recruter 2.5 ETP.



Mutualisation :

La mutualisation est envisagée avec le CT 31-32 qui dispose d'un chargé de mission développement à temps partiel. Ce chargé de mission pourrait sur son temps CT avoir la mission d'animateur territorial 31-32. Sur son mi-temps Ligue, il aurait la mission d'animateur territorial pour les autres CT (par exemple 65 et 09) et la mission d'animation de commission. Hubert est d'accord avec le principe de cette mutualisation, il faut en préciser les modalités avec le comité directeur du CT31-32.

Remarques :

- Attention à la mutualisation, il faut que les choses soient clairement définies pour que tous les acteurs s'y retrouvent.
- Mutualisation à discuter avec le CT 66 / un projet d'emploi en cours dans un délai de 2-3 ans.
- Le CT 34 est lui aussi favorable à une future mutualisation / travail à faire sur le financement
- Il est rappelé que le projet est tourné vers les clubs, mais qu'il s'appuie sur un échelon d'animation territoriale de proximité, donc que les CT sont des maillons indispensables de cette organisation et que l'animation territoriale est aussi là pour aider les CT à mieux fonctionner.

Répartition géographique

Il est proposé d'identifier des « référents » de territoires. En comptant le mi-temps du CT31-32, cela permet d'identifier 3 zones géographiques et d'y associer un animateur.



Le premier point consiste à valider le fait que les personnes seront positionnées à Balma et Montpellier. Une personne à Montpellier, où, à ce jour il n'y a plus de salarié. Et les autres à Balma pour garder une dynamique d'équipe et pour sa position centrale de la région.

Le développement ultérieur du projet permettra peut-être d'identifier d'autres lieux de proximité.

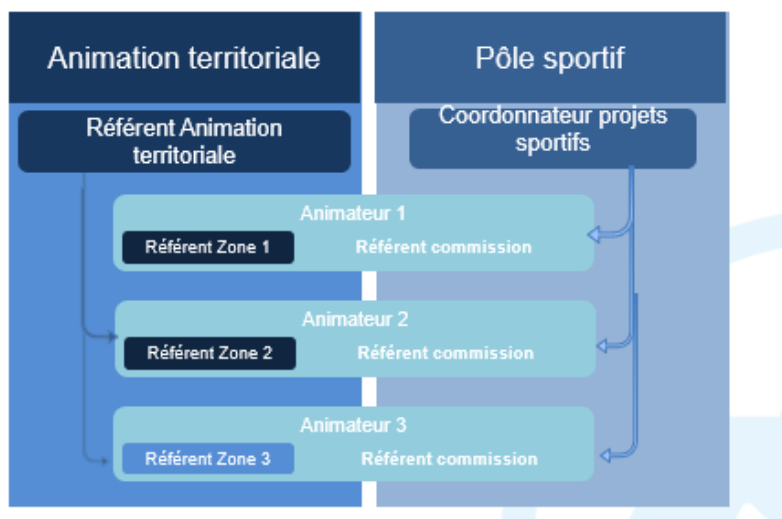
Le découpage des zones est plus compliqué à valider. En exemple à travailler : (31-32-65-09) – (81-82-46) – (66-11-34-30) avec 12-48 pour lequel la moitié nord serait plutôt vers Toulouse et le sud plutôt vers Montpellier.

Il est décidé de de rien acter ce soir, que se sera à préciser dans un second temps en fonction des spécificités des territoires, des postes et des candidatures, mais que le service serait le même que la personne soit basée à Balma ou à Montpellier, la clé par contre est de maintenir l'organisation par CT et l'équilibre du nombre de clubs par référent.

Coordination du projet

Anne est Directrice de la Ligue et naturellement coordonnatrice des actions d'animation du territoire. Pour l'aider, il est souhaitable de positionner un « coordonnateur sportif » pour la coordination de l'animation des commissions. Clément pourrait prendre cette responsabilité.

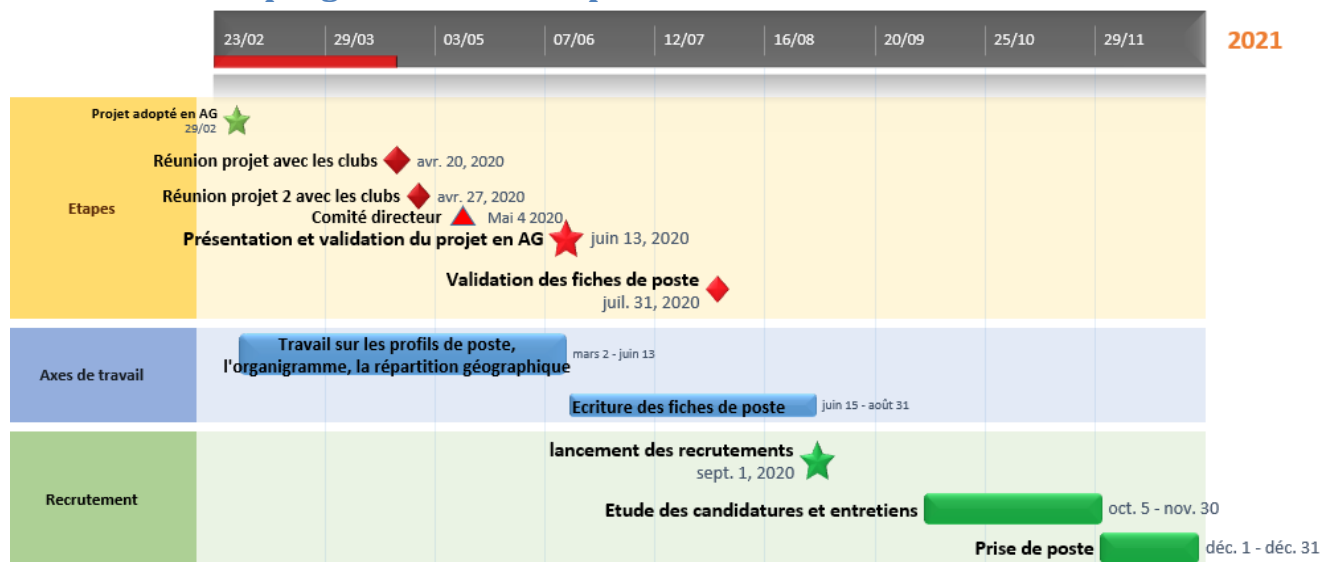
Ainsi, sous la direction d'Anne, les animateurs recrutés auraient une double coordination pour la circulation d'information et la cohérence globale du projet.



Remarque : Place des élus dans l'organigramme ?

Il est précisé qu'effectivement les élus ne sont pas représentés et qu'un organigramme plus global sera proposé. Il s'agit bien d'un projet fédéral, sous la responsabilité des élus de la Ligue et de chacun des CT, et que l'équipe de salariés est là pour mettre en musique la politique fixée par les élus. Il faudra préciser le fonctionnement et le rôle des commissions, des élus du comité directeur de la ligue, et des CT et les liens avec les salariés. Un atelier dédié au fonctionnement des commissions et des différents organes décisionnels est à programmer.

Calendrier et programmation des prochains ateliers



Prochains ateliers :

- 27 avril : atelier organigramme – suite à la réunion de ce soir, un organigramme plus précis va être réalisé et proposé
- 18 mai : atelier fonctionnement Ligue / CT / commissions / élus / salariés fonctionnement de la Bourse
- 13 juin : validation du projet en AG

Compte- rendu de l'atelier 2

Projet Ligue / CT / Club : mise en route opérationnelle

Cet atelier s'est tenu le 27 avril en visio conférence.

14 participants :

Ligue : Eric Bauvin, Corinne Marot, Bastien Castillon, Anne Geernaert

Comités territoriaux : Hubert De Rivals (31), Fabien Andrieu (66), Martine Durand (30)

Clubs : Jean-Noel Crouzat (Couleur Caillou), Christophe Bourga (US Ramonville), Jean-Pierre Vincent (SC Palisance), Pierre Foicik (AE Lacapelle Marival), Sylvie Guedj (L'escadalle), Francis Gayraud (Graulhet Naturevasion), Boris Jez (Virpama'Degaine)

Ordre du jour :

- Rappel des conclusions du 20 avril
- Définition des « territoires »
- Réflexion sur l'organigramme des salariés

Répartition géographique

La répartition des clubs selon les zones imaginées le 20 avril est déséquilibrée en nombre de clubs :

- zone 31-32 / 65 / 09 : 69 clubs
- Zone **46 / 81 / 82 : 19 clubs**
- Zone 30 / 34 / 11 / 66 : 38 clubs

CT 12-18 = 7 clubs à rattacher à l'une des deux dernières zones

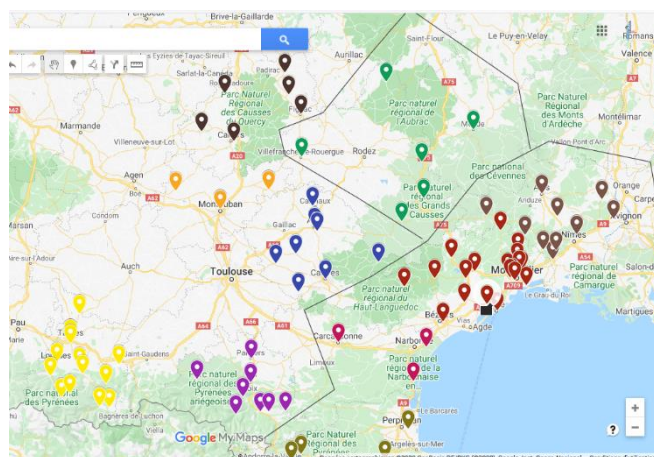
Une autre répartition avec les clubs du CT 31-32 d'un côté et deux grandes zones serait plus équilibrée en nombres de clubs. C'est plutôt vers cette répartition qu'on s'orienterait, avec toujours la possibilité d'ajuster.

Option 1 :

CT 65 / 09 / 81 / 82 / 46 / **12-48** : 49 clubs

CT 66 / 11 / 34 / 30 : 40 clubs

CT 31-32 : 46 clubs



Option 2 :

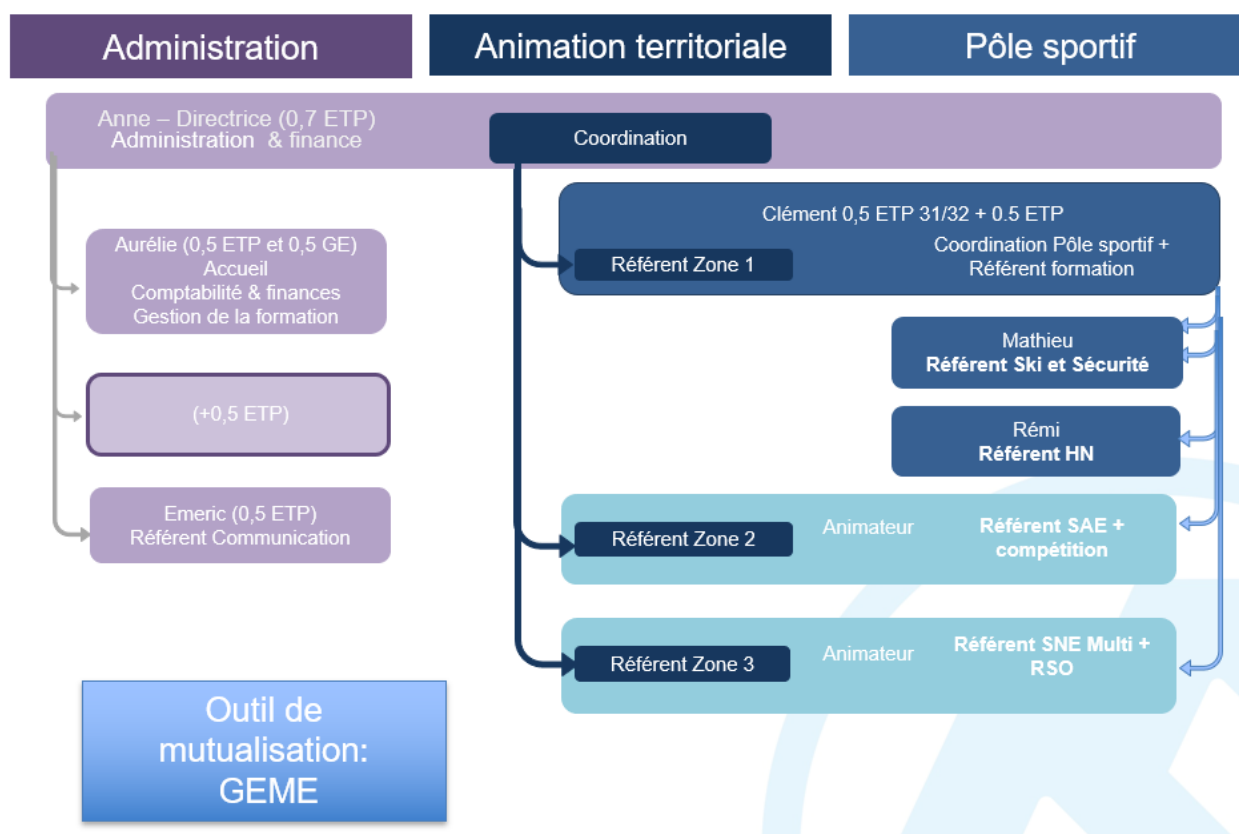
CT 65 / 09 / 81 / 82 / 46 : 42 clubs

CT 66 / 11 / 34 / 30 / **12-48** : 47 clubs

CT 31-32 : 46 clubs

Le CT 12-48 aura la possibilité d'être rattaché à l'une ou l'autre zone, en fonction de la préférence des clubs du CT qui seront consultés.

Organigramme de l'équipe des salariés



Dans cet organigramme, nous proposons une répartition de l'animation des différentes commissions par l'équipe des salariés avec pour objectif, pour chaque commission d'avoir un élu et un salarié référents. Sur les deux postes d'animateur à recruter, on se laisse la possibilité de revoir cette répartition en fonction des profils.

Etant donné le contexte de crise sanitaire actuel et à la baisse possible des licenciés à la rentrée, le recrutement se fera en deux ou trois temps, avec en priorité un ou deux postes d'animateur. Suivront le 0.5 ETP sur le pôle administratif et le 0.5 ETP supplémentaire sur l'animation territoriale en fonction des besoins.

Ordre du jour du prochain atelier du 18 mai

- Fonctionnement des instances / Rôles des organes principaux (Comité directeur / Bureau / CPCT / GEME)
- Rôles des salariés et liens avec les instances
- Fonctionnement des commissions
- Fonctionnement de la bourse

Ce compte rendu sera envoyé aux clubs avec l'invitation à l'atelier du 18 mai.

Compte- rendu de l'atelier 3

Projet Ligue / CT / Club : mise en route opérationnelle

Cet atelier s'est tenu le 18 mai en visio conférence.

21 participants :

Ligue : Eric Bauvin, Marianne Duchene, Luc Chabrol, Philippe Ozun, Anne Geernaert, Clément Vanrechem

Comités territoriaux : Hubert De Rivals (31), Fabien Andrieu (66), Martine Durand (30), Patrick Doumas (34), Julien Ailhaud (82), Jean-Xavier Galzin (46)

Clubs : Jean-Noel Crouzat (Couleur Caillou), Christophe Bourga (US Ramonville), Jean-Pierre Vincent (SC Plaisance), Pierre Foicik (AE Lacapelle Marival), Sylvie Guedj (L'escadalle), Francis Gayraud (Graulhet Naturevasion), Benoît Berté (Les Clapas), Laurent Peyral (Cahors Escalade), Adrien Dombre (L'escadalle)

Ordre du jour :

- Fonctionnement et rôles des instances
 - Comité directeur des CT
 - Comité directeur et bureau de la ligue
 - CPCT
- Fonctionnement des commissions
- Modalités de fonctionnement de la bourse
- Place des salariés

Avant de démarrer une question est posée concernant la méthode du projet. En AG du CT 12-48 la question s'est posée notamment concernant la mise en place des 3 territoires attachés aux animateurs territoriaux, le CT 12-48 aurait souhaité être consulté en amont.

Sur ce point Eric précise que ce point a été discuté lors des 2 premiers ateliers auxquels tous les CT et clubs ont été conviés. Par ailleurs ce découpage est une proposition équilibrée en nombre de clubs et il pourra bien entendu être revu lors des recrutements et de la mise en route du projet qui devra être adaptatif.

Concernant la méthode de construction du projet Eric rappelle que tous les clubs ont été conviés à des rencontres territoriales pendant près d'un an, l'objectif du projet est de répondre aux besoins des clubs et chaque étape a fait l'objet de consultation et de discussions avec les clubs et CT.

Un autre point est soulevé concernant la problématique que cette augmentation pose aux « petits » clubs. L'effort demandé est conséquent et les attentes sont fortes. Eric rappelle que le projet n'est pas un projet d'élite, c'est un projet pour développer les activités pour tous les publics, dans tous les territoires.

Le comité directeur du CT

Les rôles que vont avoir les CT dans le cadre du projet :

- Accompagner les animateurs territoriaux
- Assurer la représentativité territoriale des commissions
- S'impliquer / faciliter l'implication des territoires dans les instances de la ligue

→ Rôle de pilotage opérationnel local et de représentativité du CT dans le projet

Remarques : il est en effet primordial de mettre en avant le CT comme relai sur le territoire et d'impliquer tous les départements dans le projet – Le projet ne fonctionnera que si les départements sont investis. Le CT devra être représenté dans chaque commission et faire en sorte que les clubs locaux s'y impliquent pour que ces commissions soient réellement représentatives du terrain.

Le CPCT : instance consultative

Extrait des statuts de la ligue :

- *Un conseil de présidents de comités territoriaux (CPCT) composé de l'ensemble des présidents de comités territoriaux du ressort de la ligue est mis en place.*
- *Le CPCT est un **organe consultatif** chargé de développer les liens entre l'échelon régional et l'échelon territorial, **d'apporter un conseil sur la mise en œuvre du plan stratégique et de proposer des idées pour le développement de la ligue.***
- *Il est obligatoirement consulté sur les questions de découpage territorial.*
- *Il peut également, en tant que de besoin, être saisi de toute question par le président de la ligue, le comité directeur ou le bureau.*
- *Il dispose des moyens qui lui sont attribués dans le cadre du budget de la ligue.*
- *Il est présidé par le président de la ligue.*
- *Assistent de droit aux réunions du CPCT les membres du bureau, le responsable de l'équipe technique régionale, le directeur.*
- *Le président de la ligue peut inviter aux réunions du CPCT, à titre consultatif, toute personne dont la présence peut être utile aux débats.*
- ***Il est réuni au moins deux fois par année sportive.***

Proposition validée de maintenir un rdv au moins 2 fois par an, en visio ou présentiel, sur des questions de priorisation des besoins locaux par rapport à l'équipe. En parallèle les présidents de CT seront systématiquement invités aux réunions du comité directeur avec un rôle consultatif.

Remarques : possibilité de faire deux réunions / an, une en visio, une en présentiel

Le comité directeur de la ligue : instance dirigeante – 20 postes

Le Comité Directeur détermine les orientations de la ligue.

Il a un rôle décisionnel et d'arbitrage par rapport aux commissions (qui ont un rôle opérationnel).

Validation des points suivants :

Souhait d'avoir un CD :

- Représentatif des activités, des commissions et des territoires,
- Accessible à tous et convivial,
- Avec un rôle décisionnel

Fonctionnement :

- Fréquence des réunions au moins tous les 2 mois
- Modalités : visio tous les 2 mois + présentiel couplé à un séminaire 2 fois par an pour la convivialité et pour aller plus au fond des sujets

Composition :

- La situation idéale serait d'avoir un représentant de tous les départements parmi les élus. Cependant avec 13 départements pour 20 postes et des départements où il n'y aura peut-être pas de personnes motivées, il est décidé de ne pas poser ce critère comme contrainte mais souhaitable. En revanche, les présidents de CT seront conviés systématiquement à participer aux réunions.
- Représentation des commissions = 1 élu référent par commission

Calendrier de constitution du comité directeur 2021-2024 / **appel à candidature**

- Objectif : une équipe renouvelée pour la nouvelle olympiade

Il faut commencer à en parler dans les territoires, de manière à identifier les personnes motivées pour constituer une nouvelle équipe largement issue des territoires et des activités.

Le bureau de la ligue : organe exécutif

Attributions du bureau :

- Assure la mise en œuvre de la politique de la ligue,
- Prend les mesures d'administration générale,
- Rend compte au comité directeur
- Prépare les réunions et fixe l'ordre du jour du comité directeur

Il est décidé de constituer un bureau resserré de 4 -5 élus pour donner une place plus importante au comité directeur. L'objectif est que les questions importantes soient traitées en comité directeur plutôt qu'en bureau. Le fait de rapprocher les réunions de comité directeur devrait aussi créer plus de dynamique au sein du comité directeur.

Les commissions : niveau opérationnel

11 commissions identifiées :

- 2 commissions « équipement » : SAE et SNE
- 4 commissions « projets sportifs » : Escalade Compétition, Escalade HN, Multi activités, Ski alpinisme
- 5 commissions transversales : Formation, Sécurité, RSO, Emploi, Communication

2 commissions sont à mettre en place

- Commission de discipline
- Commission médicale

Rôles de la commission :

- Déterminer la feuille de route de la commission et la présenter au comité directeur
- Accompagner la mise en place des projets

Organisation de la commission

- Un référent élu au comité directeur
- Un animateur salarié
- Une équipe de bénévoles de 4-5 personnes pour gérer les affaires courantes (le « bureau »)
- Une commission large et représentative de l'activité et des territoires pour que les besoins de terrains soient pris en compte

Fonctionnement de la commission

- La commission se réunit au moins 2 fois par an
- Le « Bureau » accompagne le salarié dans la mise en place des actions
- Le comité directeur arbitre entre les commissions et priorise si besoin

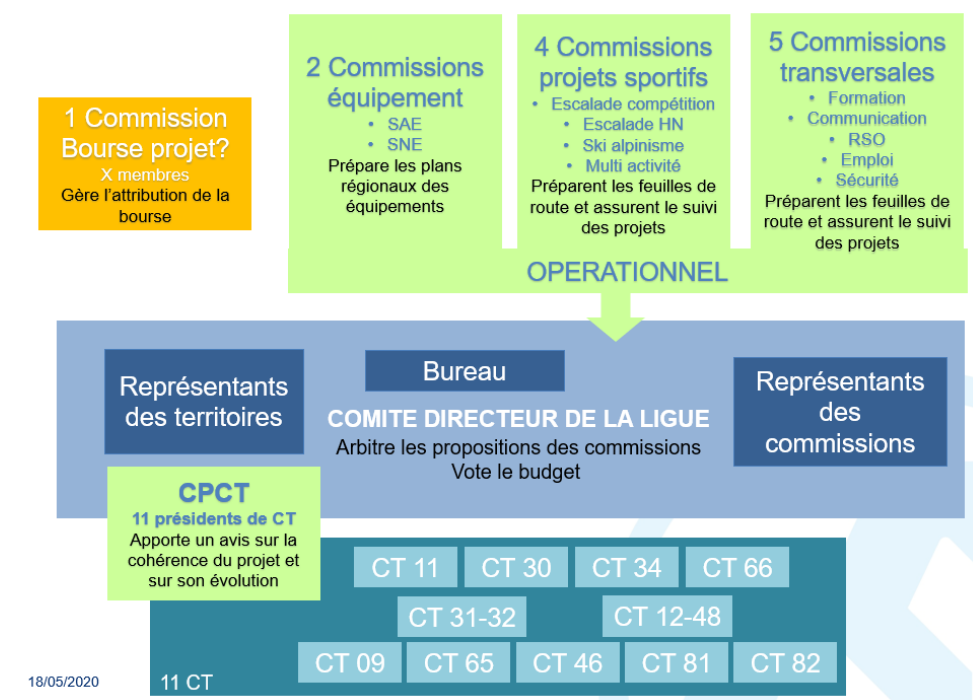
Calendrier de mise en place pour le projet

- Mise en place des commissions « nouvelle formule » au fur et à mesure des recrutements en 2021
- Appel à participation large vers les clubs, relayé par les CT

Questions / remarques

- Possibilité dans la commission multi activité d'avoir des sous-commissions ou des réunions par thématiques ou activités (canyon, alpi...). En fonction des personnes impliquées et des possibilités des salariés pour assurer un suivi transversal, il est bien entendu possible de créer ces sous-commissions voir des commissions séparées si c'est la volonté des acteurs.
- Lien entre la commission et les CT ? La situation idéale serait d'avoir les CT représentés dans toutes les commissions, et de nombreux clubs de chacun des territoires. Le rôle du CT sera donc primordial dans la réussite de chacune des commissions.

Organigramme institutionnel



Fonctionnement de la bourse

Objectifs de la commission :

- Proposer le ou les axes prioritaires de l'aide (formation, multi activité, handi, sécurité, compétition, aide aux familles en difficulté...)
- Définir des critères d'attribution des dossiers
- Examiner et prioriser les dossiers

Cible :

La bourse pourra être distribuée aux clubs mais aussi aux CT. Des projets interclubs pourraient aussi faire l'objet de demandes = à définir par la commission.

Fonctionnement

- Enveloppe votée de 20 000€ pour la première année
- Le groupe souhaite éviter la mise en place d'une commission supplémentaire : on propose donc que la bourse soit une prérogative du comité directeur et des présidents de CT qui seront chargés de valider les différentes étapes.
- Afin de préparer le travail de validation comdir Ligue / présidents de CT, il faudra un groupe restreint pour rédiger des propositions.
- Calendrier : la bourse peut être calée sur la saison civile ou la saison sportive
 - Saison sportive : réunion après l'AG pour définition des critères, appel à candidature, validation de l'attribution en juin pour mise en place en septembre
Inconvénient remonté : la première aide n'arriverait qu'en septembre 2021 donc loin du début du projet
 - Alternative : démarrer par la saison civile et s'organiser pour attribuer la bourse dès janvier 2021 (impossible avant car le produit des licences ne sera pas encore en caisse)

Processus de validation : synthèse

- Instance opérationnelle qui propose une attribution de l'aide
- Le comité directeur et les présidents de CT valident

Remarques :

- Quel lien avec les autres dispositifs d'aide existants (région, département, PSF) ? Une note pourra être rédigée par l'équipe à destination des clubs pour les aider optiser leurs sources de financement.
- Il faut décider si on se base sur l'année civile et donner la première aide en janvier 2021 (donc démarrer en septembre le processus) ou sportive et démarrer en septembre 2021 (donc démarrer le processus après l'AG)
- Plusieurs retours vont dans le sens d'une action prioritaire dès la première année sur le soutien à la formation pour envoyer un message fort aux clubs sur l'utilité de ce projet.

Les liens instances / équipe des salariés

Les animateurs de commissions

- Animent les commissions en binômes avec les présidents de commissions
- Rédigent, avec les membres de la commission une feuille de route
- Assurent le suivi des projets et des budgets selon la feuille de route

Le coordonnateur sportif

- Assure le lien entre les commissions
- Anime l'équipe des animateurs des commissions
- Rend compte à la directrice du suivi des projets

Les animateurs territoriaux

- Participent aux comités directeurs des CT et sont en contact régulier avec le président du CT
- Animent les projets du territoire, en lien avec les CT, les clubs et les animateurs de commissions
- Accompagnent les projets d'équipements, en lien avec les animateurs de commission

La directrice

- Assure la cohérence du projet régional en lien avec le coordonnateur sportif
- Organise le CPCT, en lien avec les CT
- Anime l'équipe des animateurs territoriaux

Remarques :

- Les animateurs vont avoir un éventail de missions assez large. Le recrutement des bons profils va être une étape délicate. La clé sera la capacité à faire travailler ensemble des personnes ayant une compétence technique dans la commission (bénévoles) et pas nécessairement avoir soit même une compétence technique très développée : n'ayant pas assez de moyens pour avoir des techniciens sur tous les sujets, le projet est bien de s'appuyer sur les bénévoles avec leurs compétences et de les aider à développer leurs compétences, pas d'agir à leur place, car nous n'aurions jamais les moyens de répondre de cette façon-là à tous les clubs et CT. La rédaction des fiches de poste va démarrer.
- Il y aura plusieurs « niveaux » d'intervention de l'équipe suite à une sollicitation de club :
 - Un premier niveau se fera par l'animateur territorial. Celui-ci devra être en mesure de répondre aux premières questions.
 - Un second niveau se fera par l'animateur de commission « spécialiste » du sujet qui pourra être sollicité par l'animateur territorial.
 - Un troisième niveau pourra se faire par le national pour des questions très pointues.

Un club pourra bien sûr solliciter directement le bon interlocuteur en fonction des questions (ne pas ajouter de couches « administratives »)